



Lignes directrices relatives aux prix de l'ACTU



Table des matières

Contexte et objectifs

- Que sont les prix de l'ACTU ?
- Valeurs fondamentales de La Vision 2040

Prix de l'ACTU

- Prix de leadership des entreprises de l'ACTU
- Prix de leadership des individus de l'ACTU

Renseignements sur les mises en candidature

- Admissibilité
- Mise en candidature
- Résumé de la mise en candidature
- Documents justificatifs

Comité d'évaluation et processus



Contexte et objectifs

Que sont les prix de l'ACTU ?

Les prix de l'ACTU offrent aux réseaux de transport collectif et aux entreprises membres l'occasion de célébrer les réalisations des entreprises et des particuliers. Les prix de leadership des entreprises décernés par l'ACTU accroissent l'exposition et le prestige des entreprises en soulignant les initiatives et les progrès importants réalisés par les réseaux de transport collectif et les entreprises membres. Les prix de leadership des individus décernés par l'ACTU accroissent la motivation et reconnaissent les efforts, le dévouement et l'innovation des employés et des partisans de l'industrie.

Les membres de l'ACTU font preuve de leadership en établissant des objectifs ambitieux pour améliorer le transport en commun dans nos collectivités. Des projets et des initiatives sont actuellement élaborés pour donner suite aux thèmes stratégiques de La Vision 2040.

La Vision 2040

En 2009, l'ACTU a élaboré un cadre sectoriel qui sera mis en œuvre par tous les réseaux de transport collectif canadiens au cours des 30 prochaines années. Il s'agit de La Vision 2040. Cette stratégie soutient les contributions du transport collectif à la qualité de vie, la nature des changements susceptibles de se produire dans nos collectivités d'ici 2040 et leurs répercussions sur le transport collectif. Ce concept repose sur plusieurs grands thèmes :

- **Placer le transport collectif au cœur des collectivités** grâce à des cadres stratégiques et décisionnels plus efficaces au sein du gouvernement et à une meilleure planification et conception de la collectivité.
- **Révolutionner le service** dans tous les types de collectivités grâce à l'expansion et à l'innovation, de sorte que les réseaux de transport collectif puissent à la fois encourager la demande croissante et y réagir, à mesure qu'ils s'adaptent à l'évolution des paysages urbains.
- **Mettre l'accent sur les clients** et accélérer la prestation de services de transport collectif souples et intégrés qui répondent aux besoins d'une clientèle de plus en plus diversifiée.
- **Rendre le transport collectif plus écologique** pour favoriser la réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- **Assurer la santé financière** au moyen d'une infrastructure de transport collectif améliorée et d'investissements dans l'exploitation faits par tous les ordres de gouvernement, d'approches plus progressives de création de revenus et de nouveaux gains en efficacité dans la prestation des services.
- **Renforcer les connaissances et la pratique** afin que l'industrie canadienne du transport collectif puisse réagir plus efficacement aux possibilités et aux défis futurs.



Prix de l'ACTU

Prix de leadership des entreprises de l'ACTU

Les mises en candidature des organismes de transport collectif sont acceptées dans les catégories suivantes :

- **Marketing et communications**
Ce prix récompense une élaboration et une mise en œuvre exceptionnelles d'initiatives en matière de communications et de marketing, y compris la publicité, les communications d'entreprise et les relations publiques.
- **Durabilité de l'environnement**
Cette catégorie de prix révisée reconnaît les entreprises et les réseaux de transport collectif dont les activités ou projets ont eu un effet important sur les enjeux et les défis environnementaux actuels de l'industrie du transport collectif. Les résultats peuvent comprendre des concepts et des processus entièrement nouveaux ou le réaménagement d'équipement existant qui se traduisent par la protection des ressources limitées, des économies de coûts ou des avantages environnementaux mesurables.
- **Sûreté et sécurité**
Le prix Sûreté et sécurité récompense les organismes de transport collectif pour leur engagement à l'égard de l'amélioration de la sûreté et de la sécurité grâce à la création et la mise en œuvre de programmes efficaces.
- **Innovation**
Cette catégorie de prix révisée comporte un nouveau volet central sur l'innovation technologique. Les résultats peuvent inclure l'un ou l'autre des éléments suivants, qui se traduisent par une plus grande efficacité opérationnelle ou des économies :
 - Nouveaux processus ou équipements techniques
 - Nouveaux processus non techniques (p. ex. formation)
 - Amélioration des processus techniques ou non techniques en place
 - Amélioration de l'équipement existant



Prix de leadership des individus de l'ACTU

Ces prix reconnaissent les réalisations personnelles dans les catégories suivantes :

- **Excellence**

Le prix Excellence est décerné pour souligner une contribution unique importante réalisée par une personne, qui a permis d'améliorer une initiative de transport collectif au nom de son organisme. Ce prix peut être remis à un employé d'un membre de l'ACTU, à un bénévole ou à un porte-parole de la collectivité.

- **Prix Edward J. Dowling pour service distingué**

Cette catégorie de prix reconnaît les individus de notre industrie qui ont démontré un service exceptionnel pendant une période de dix ans ou plus, à titre de professionnels du transport collectif. Ce prix vise à reconnaître un membre de l'ACTU qui a rehaussé la réputation de la profession dans le secteur du transport collectif au Canada.

- **Héroïsme**

Prix remis à un individu qui a accompli un acte héroïque. L'acte sous-entend qu'il n'existe aucune mesure de responsabilité entre l'individu et la personne en danger, et il doit aller bien au-delà du sens du devoir.

- **Prix William G. Ross pour l'œuvre de toute une vie**

Nommé en l'honneur du premier président de l'ACTU (1904-1906), le prix William G. Ross pour l'œuvre de toute une vie est remis à une personne qui s'est impliquée de façon exceptionnelle dans la promotion du transport collectif au Canada. Le prix reconnaît les efforts exceptionnels et constants fournis par un employé du transport collectif ayant au moins 25 ans de service. Les lauréats du prix William G. Ross deviennent membres du temple de la renommée de l'ACTU.



Renseignements sur les mises en candidature pour les prix de leadership des entreprises et des individus de l'ACTU

Admissibilité

Tous les membres en règle de l'ACTU sont admissibles à recevoir un prix de l'ACTU. À l'exception du prix William G. Ross pour l'œuvre de toute une vie, du prix Edward J. Dowling pour service distingué et du prix Innovation, chaque mise en candidature doit avoir été planifiée, produite et parachevée au cours des deux années précédant la date limite de la présentation. Un projet peut avoir débuté avant les deux années précédentes. Toutefois, l'évaluation et l'achèvement du projet doivent avoir eu lieu au cours des deux dernières années.

Mise en candidature

Les mises en candidature peuvent être présentées en français ou en anglais. Au plus deux candidatures par organisme seront acceptées. **Une organisation ou une personne ne peut être nommée qu'une seule fois par catégorie.** Chaque mise en candidature doit être présentée et téléversée individuellement.

Résumé de la présentation

Chaque formulaire de mise en candidature doit être dûment rempli. Lisez attentivement les directives pour vous assurer que votre mise en candidature se trouve dans la bonne catégorie. Chaque formulaire de mise en candidature doit comprendre un résumé d'au plus 500 mots, à l'exception du formulaire de mise en candidature pour le prix William G. Ross pour l'œuvre de toute une vie. Vous devrez répondre à quatre questions principales et être le plus précis possible. Donnez des détails sur le programme ou les réalisations individuelles sous ces thèmes :

- Contexte et objectifs (150 mots) :
 - Décrivez la réalisation, l'objectif de l'initiative et la façon dont elle répond à un thème stratégique de La Vision 2040 de l'ACTU.
- Communication, créativité et exécution (200 mots) :
 - Comment avez-vous communiqué les objectifs de l'initiative à l'interne et à l'externe ?
 - Expliquez comment l'initiative a surmonté les défis.
 - Décrivez la façon dont la réalisation a été mise en œuvre et son résultat.
- Évaluation et résultats (150 mots)
 - Quantifiez le succès de l'initiative et la façon dont elle a atteint son objectif.
 - Effectuez une analyse qualitative des résultats de la réalisation et de son incidence sur l'industrie du transport collectif en général.



Le résumé clarifie la présentation et permet aux juges de comprendre le motif et l'accomplissement que sous-tend chaque mise en candidature.

Documents justificatifs pour les prix de l'ACTU

Pour les Prix de leadership des entreprises, les documents justificatifs se limitent à un document PDF d'une à deux pages. Les documents supplémentaires ne seront pas examinés par le comité des prix de l'ACTU.

Pour les Prix de leadership des individus, des lettres de recommandation doivent être présentées pour justifier la mise en candidature. Une lettre est requise pour les prix Excellence et Héroïsme ; deux lettres sont requises pour la catégorie Service distingué et trois pour le prix William G. Ross pour l'œuvre de toute une vie.

Comité d'évaluation et processus

Le comité d'évaluation des prix est composé du sous-comité des prix de l'ACTU, qui regroupe des professionnels du transport collectif et des membres en règle de l'ACTU.

Toutes les demandes seront évaluées selon les critères suivants :

- **Pertinence** aux thèmes stratégiques de **La Vision 2040** et dans quelle mesure le programme ou la réalisation personnelle était conforme à La Vision 2040 de l'ACTU
- **Démonstration d'une réalisation exceptionnelle** grâce à une initiative ou une contribution individuelle
- **La date de lancement** de l'initiative ou du projet ne peut être antérieure à deux ans avant l'année de présentation (à l'exception des prix Innovation, Edward J. Dowling pour service distingué et William G. Ross pour l'œuvre de toute une vie)
- **Les répercussions à court et à long terme sur l'industrie canadienne du transport collectif**

Les mises en candidature sont évaluées au moyen des formulaires de mise en candidature en ligne de l'ACTU. Les juges notent chaque mise en candidature selon les critères d'une catégorie figurant dans le formulaire de participation en ligne. Les points attribués à chaque critère varient de zéro à cinq, à la discrétion des juges.

- Les juges peuvent demander des renseignements supplémentaires ou des précisions afin de prendre une décision éclairée.
- Le cas échéant, les juges peuvent modifier la catégorie de mise en candidature pour un prix afin qu'elle corresponde mieux à la mise en candidature.



- Les juges peuvent reporter l'examen d'un prix à une année ultérieure s'ils le jugent convenable (c.-à-d. si des résultats ou des renseignements sont nécessaires pour prendre une décision éclairée).